



Dossier du BHI N° S3/0304

LETTRE CIRCULAIRE 21/2014  
18 février 2014

### EXPERTS NATIONAUX SUR LE DROIT DE LA MER

Références :

- A. LC de l'OHI 93/2012 du 9 novembre
- B. LC de l'OHI 19/2013 du 19 février

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Dans les lettres citées en référence, le Comité de direction demandait des informations pour la mise à jour de la liste des experts des Etats membres de l'OHI sur le droit de la mer et publiait une liste actualisée. La dernière version de cette liste est disponible dans la section ABLOS du site web de l'OHI à l'adresse suivante :

[http://www.iho.int/mtg\\_docs/com\\_wg/ABLOS/ABLOS\\_Misc/ABLOS\\_expertslist.pdf](http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Misc/ABLOS_expertslist.pdf)

2. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir examiner cette liste et de soumettre toutes les modifications nécessaires au BHI, **avant le 30 avril 2014**. Une liste actualisée sera ensuite adressée au Tribunal international du droit de la mer des Nations Unies.

3. Le Comité de direction demandera des informations actualisées aux Etats membres au moins chaque année, toutefois les Etats membres sont également encouragés à communiquer, à tout moment, toutes les modifications à la liste, afin de s'assurer que la version conservée dans la section ABLOS du site web de l'OHI est à jour en permanence.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles BESSERO', is positioned above the printed name and title.

Gilles BESSERO  
Directeur